

ECONOMIE

La Région attribue 19 nouveaux contrats d'appui aux entreprises de Midi-Pyrénées

19, c'est le nombre de **contrats d'appui** approuvés lors de la dernière Commission permanente de la Région, pour une enveloppe globale de **15,4 M€** en faveur d'entreprises de Midi-Pyrénées.

Parmi elles :

- **L'entreprise Abeille Santé (Maubourguet, 65)**, spécialisée dans la fabrication de produits naturels de la ruche (produits alimentaires et cosmétiques), a bénéficié d'une enveloppe de **300 000 €** (contrat d'appui PME). Ce soutien lui permettra d'engager un programme d'investissement matériel.
-
- La Région a également accordé une aide de **365 000€** à la **société Tarmac (Azereix, 65)**, spécialisée dans le démantèlement des avions, au titre d'un contrat d'appui immobilier. Elle pourra ainsi faire l'acquisition d'un hangar supplémentaire et ainsi proposer une nouvelle gamme de services.
-
- La **Mégisserie de Molière (Graulhet, 81)** a bénéficié d'une subvention de **80 000€** (contrat d'appui TPE / artisanat). Cette entreprise de tannage des peaux, pour les secteurs du vêtement, de la maroquinerie et de la chaussure, va ainsi se doter de nouvelles machines, pour orienter sa production vers une fabrication de produits techniques haut de gamme et élargir ses possibilités en R&D.

Au total, depuis 2007, **1 465 contrats d'appui** ont été approuvés, pour une enveloppe globale de **194,2 M€**, dont 83,9 M€ d'aides régionales sur crédits européens FEDER.

9 299 emplois ont ainsi été créés ou maintenus grâce à ce dispositif de la Région Midi-Pyrénées.